REPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE — ELECTIONS LEGISLATIVES DU 4 MARS 1973



3e CIRCONSCRIPTION

Pour l'Union Populaire et la victoire du Programme Commun

Louis CALISTI

Président d'Organismes Mutualistes

Remplaçant éventuel :

Maurice FABRE

Inspecteur Central des P.T.T.

Candidats présentés par le **Parti Communiste Français**

Madame, Monsieur,

Les élections législatives du 4 MARS auront, vous n'en doutez pas, une importance exceptionnelle.

En votant pour le candidat présenté par le Parti Communiste Français, vous choisirez le moyen le plus sûr de changer votre vie, de la rendre plus belle et plus heureuse, pour vous, vos enfants, votre famille.

En agissant ainsi, vous exprimerez votre opposition à la politique U.D.R.-Indépendants-Centristes qui, depuis 15 ans, favorise les profits des grandes sociétés capitalistes et accapare les richesses de la France.

Dans le même temps, la majorité de notre peuple souffre de la hausse constante des prix, des loyers, des impôts, de la dureté du travail, du chômage, du gaspillage de l'intelligence, du talent de millions d'enfants.

En votant pour le candidat présenté par le Parti Communiste Français, vous vous prononcerez pour l'adoption, la réalisation intégrale du Programme Commun de gouvernement conclu entre les partis de gauche. Vous contribuerez à renforcer l'Union Populaire.

***

Le Programme Commun de Gouvernement que nous vous proposons répond à ce souhait puisqu'il prévoit la mise en œuvre de mesures sociales d'une ampleur et d'une portée sans précédent.

Ce qu'un gouvernement de la gauche unie réalisera tout de suite, c'est notamment : le relèvement général des salaires, le salaire minimum à 1.000 F, l'abaissement de l'âge de la retraite, la réduction de la durée du travail, l'amélioration du sort des personnes âgées, l'allègement de la fiscalité pesant sur la population laborieuse, la mise en œuvre d'une politique de logement social, l'extension des droits des travailleurs dans les entreprises, le remboursement à 80 % des frais médicaux.

Les intérêts des paysans, ceux du petit commerce, de l'artisanat, des professions libérales, seront défendus.

La propriété, fruit du travail et de l'épargne, sera garantie. Le droit à l'héritage assuré.

L'application du programme se traduira aussi par une véritable promotion de la femme et par l'ouverture de perspectives enthousiasmantes pour la jeunesse.

En même temps, les droits et libertés des citoyens seront élargis et leur exercice assuré. La vie politique sera démocratisée.

Une politique extérieure nouvelle contribuera activement à la détente, au désarmement et à la Paix.

Les moyens existent pour opérer ces changements. Le financement de toutes les mesures prévues est assuré. Une nouvelle politique économique, qui s'appuiera sur le secteur public étendu par les nouvelles nationalisations et sur la planification démocratique, permettra la croissance plus rapide des fruits du travail et leur meilleure répartition. Elle mettra fin aux gâchis des ressources nationales et aux privilèges exorbitants des grosses sociétés, elle combattra réellement l'inflation et la spéculation.

DANS LA 3e CIRCONSCRIPTION

Cette circonscription, qui s'étend du Cap Janet au Roucas-Blanc, englobe le Port de Marseille. Redonner au Port et donc à la ville, une nouvelle prospérité économique doit être une préoccupation majeure des élus de cette circonscription. On ne peut pas résoudre ce problème avec des mesures locales seulement. Il faut une politique économique nationale, tenant compte des besoins régionaux. C'est ce que prévoit le Programme Commun de Gouvernement. Ainsi le développement du Complexe de Fos permettra l'industrialisation de Marseille par l'implantation d'industries dérivées. Les courants d'échanges se multiplieront. Les équipements collectifs seront réalisés.

Cette politique permettra de résoudre aussi les problèmes de rénovation des quartiers du Panier et des Carmes, avec, pour objectif prioritaire de permettre aux habitants de rester dans leur quartier. Dans cet esprit, les installations militaires de Malmousque seront transférées, et ce site admirable rendu aux Marseillais.

Pour appliquer cette politique, nul n'est mieux qualifié que Louis CALISTI. Il connaît ces problèmes depuis 25 ans. Il a participé à toutes les luttes du mouvement ouvrier et démocratique pour s'opposer aux conséquences de la néfaste politique du pouvoir. Il connaît parfaitement les besoins de toutes les catégories sociales.

Les hautes responsabilités qu'il assume dans les organismes sociaux, lui ont permis d'acquérir des connaissances approfondies touchant aux questions de la Santé, des personnes âgées, de l'Enfance Inadaptée, du logement, et des activités sportives, artistiques et culturelles. Dans toutes ces activités, il a fait la preuve de ses capacités d'administrateur et d'organisateur ; de son aptitude à travailler avec des hommes et des femmes d'opinions différentes, dans l'intérêt commun. Il sait écouter, débattre, tenir compte de l'avis des autres, prendre des engagements et les tenir fermement. Fort de votre confiance, il sera le plus ardent et le plus efficace dans l'application du Programme Commun, pour répondre aux besoins de la population de la 3e Circonscription.

VOUS VOTEREZ Louis CALISTI

Pour vivre mieux, dans l'ordre, la liberté, la paix.

VOUS VOTEREZ Louis CALISTI

Parce que le Parti Communiste a mené et mène une lutte sans faiblesse contre le pouvoir de la haute finance, pour l'union des forces de gauche pour un changement démocratique.

VOUS VOTEREZ Louis CALISTI

Parce qu'au sein de l'union de la gauche pour laquelle il a tant combattu, l'action du Parti Communiste représente la garantie la plus sûre de la réalisation pleine et entière du Programme Commun.

VOUS VOTEREZ Louis CALISTI

Pour compenser l'injustice de la loi électorale qui défavorise le Parti Communiste et qui risquerait de ne pas lui donner une représentation suffisante dans l'Assemblée Nationale de demain.

Le nombre de voix qu'obtiendra au premier tour, le 4 mars, le Parti Communiste Français sera décisif pour lui donner l'audience et la représentation parlementaire qu'il mettra au service des travailleurs, de l'union, du Programme Commun.

VOUS VOTEREZ

Louis CALISTI

homme intègre, compétent, au service des intérêts de la population et de ceux du pays.

Vu les Candidats

Imp. Socédim - Marseille